

# Le mineur de données RH

Information sur le marché du travail dans l'industrie minière canadienne

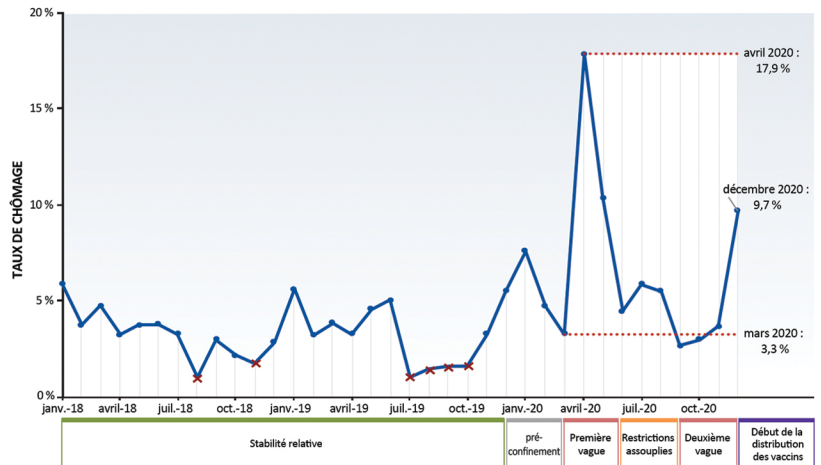
Édition : Mai 2021

## LA COVID-19 ET L'INSTABILITÉ DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE CANADIENNE

### Perturbations sans précédent pendant les premiers mois de la pandémie

Taux de chômage, extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212), janvier 2017 à avril 2020

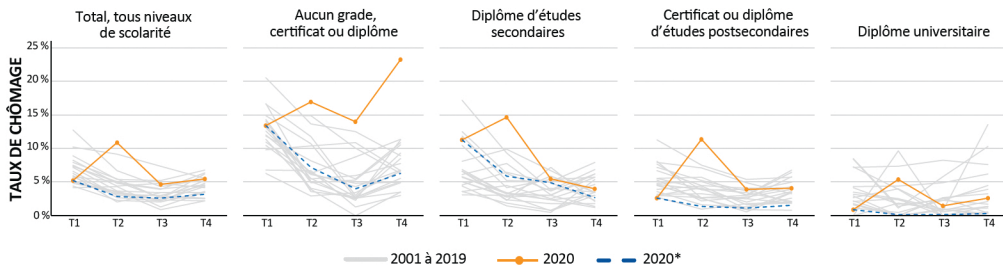
- En avril 2020, selon l'Enquête sur la population active, la hausse du chômage (à 17,9 %) dans l'industrie minière a atteint un sommet inégalé depuis 1987.
- Néanmoins, le secteur de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière (code 212 du SCIAN) a affiché une plus grande stabilité que de nombreux autres secteurs de l'économie. Par exemple, en décembre 2020, le taux de chômage dans les secteurs du transport aérien (code 481 du SCIAN) et des services d'hébergement (code 721 du SCIAN) est demeuré à 26 % et 27 %, respectivement.



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (2021); Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau personnalisé, données mensuelles non désaisonnalisées (2020).  
\* À noter que certains points de données ont été dérivés en raison de la suppression de données. Un x rouge désigne une estimation.

### Les travailleurs ayant un faible niveau de scolarité s'en sont moins bien tirés que les autres

Taux de chômage par niveau de scolarité, extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212), selon les moyennes trimestrielles, 2001 à 2020



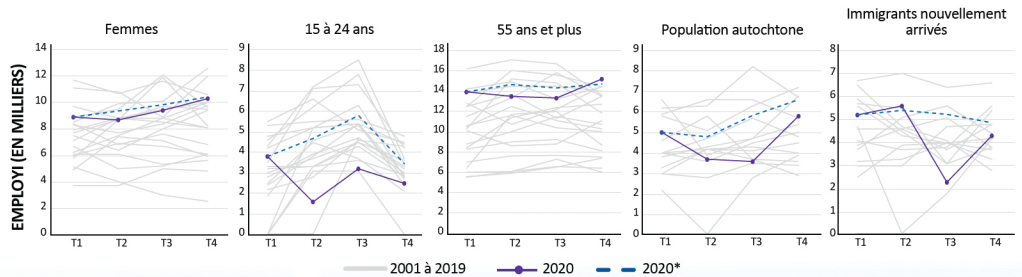
Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (2021); Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau personnalisé, données mensuelles non désaisonnalisées (2020).  
\* À noter que certains points de données ont été estimés en raison de la suppression de données.

- Après le premier trimestre de 2020, les taux de chômage ont atteint des niveaux inégalés chez les travailleurs sans diplôme ou certificat.
- Par ailleurs, la baisse globale de l'emploi a été plus dure pour les personnes ayant un diplôme d'études secondaires – selon les données sur le chômage pour ce groupe, au T3 et au T4, les niveaux d'emploi représentaient environ 50 % de ceux de 2019.

### De meilleurs résultats de l'emploi pour les femmes dans le secteur minier que dans d'autres secteurs

Emploi par groupe d'intérêt pour la diversité, extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212), moyennes trimestrielles, 2001 à 2020

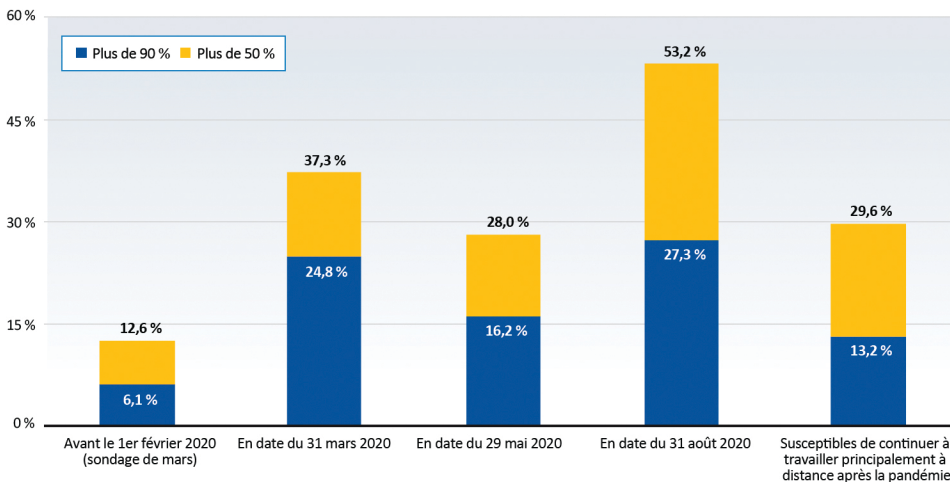
- Comme les années précédentes, les femmes ont démontré une plus grande résilience sur le marché de l'emploi, les données se rapprochant des attentes.
- Les femmes de l'industrie sont plus susceptibles d'avoir un niveau de scolarité élevé, ce qui pourrait avoir contribué aux bons résultats de 2020.
- Le taux de chômage moyen chez les femmes dans l'industrie minière a été de 3,8 % d'avril à décembre 2020, comparativement à 10,5 % (en moyenne) pour les femmes dans toutes les industries au Canada.



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (2021); Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau personnalisé, données mensuelles non désaisonnalisées (2020).

### Le télétravail est là pour durer

Pourcentage des employés en télétravail, extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21) (diverses dates de référence en 2020)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (2021); Statistique Canada, tableau 33-10-0228-01 Pourcentage des employés télétravaillant ou travaillant à distance, tableau 33-10-0247-01 Pourcentage de l'effectif qui devrait continuer de télétravailler ou de travailler à distance après la pandémie, selon les caractéristiques de l'entreprise (2020).

- Selon l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE), avant la COVID-19, seulement 13 % des répondants du sous-secteur de l'extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz (code 21 du SCIAN) affirmaient qu'au moins la moitié de leur main-d'œuvre travaillait à distance.
- Fin mars, ce taux avait grimpé à 37 % alors que la pandémie justifiait un besoin urgent de mettre en place de nouvelles modalités à cette fin.
- En août 2020, environ 30 % des répondants au sondage indiquaient que plus de la moitié de leur personnel continuerait de travailler à distance après la pandémie.

Visitez [mhr.ca](http://mhr.ca) pour lire le rapport complet.